



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

Affaire : FCT - HUGO CREANCES IV
Sté GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 – PARIS
c/
Sté S.C.I LE MAS DES FORETS
(à Belvis - Aude)

O B J E T :

Etat des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.



- O R I G I N A L -
PROCES-VERBAL DESCRIPTIF
-(procédure de saisie immobilière)-

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le DEUX JUILLET

A LA REQUETE DE :

FOND COMMUN DE TITRISATION dénommé « HUGO CREANCES 4 », représenté par sa société de gestion GTI ASSET MANAGEMENT, société anonyme de droit français au capital de 800.000,00 €, ayant son siège social sis 29-31, rue Saint Augustin – 75002 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous ne numéro 380 095 083, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE DU SUD , en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 21 décembre 2016, conforme aux dispositions du Code Monétaire et Financier, contenant celles détenues sur la SCI LE MAS DES FORETS.

Pour lequel domicile est élu au cabinet de :

Maître Myriam MAYNADIER, avocate inscrite au Barreau de Carcassonne, demeurant 45, Boulevard Jean Jaurés – 11000 CARCASSONNE – tél : 04.68.47.78.27 – Fax 04.68.47.53.98

Laquelle se constitue pour le FCT HUGO CREANCES 4, représenté par sa société de gestion la SA GTI ASSET MANAGEMENT, sur le commandement délivré le 30 avril 2019 par la SCP BAYLE ROQUEFORT, Huissiers de Justice associés, et ses suites.

Et encore pour la correspondance au cabinet de :

La SELARL TAVIEAUX MORO – DE LA SELLE, pris en la personne de Maître Nicolas TAVIEAUX MORO, avocat inscrit au Barreau de Paris, demeurant, 6, rue de Madrid – 75008 Paris, tél : 01.47.20.17.48 – fax : 01.47.20.14.10 – Vestiaire J 130.

LESQUEL M'ONT EXPOSE :

Qu'en vertu de la copie exécutoire d'un acte notarié reçu par Maître Benoît DUCHAN, notaire à Chalabre (Aude), le 19 septembre 2007, contenant vente et prêt consenti par la BANQUE POPULAIRE DU SUD, aux droits de laquelle vient aujourd'hui le FOND COMMUN DE TITRISATION HUGO CREANCE IV, représenté par sa société de gestion, la SA GTI ASSET MANAGEMENT, à la société dénommée Société Civile Immobilière Le Mas des Forêts, d'un montant de 183.883€, garanti par un privilège de prêteur de deniers et une hypothèque conventionnelle inscrits sur les droits et biens immobiliers, à savoir :

- une parcelle sise commune de Belvis (Aude), lieudit «Le Lavandou », cadastrée : section ZB, n° 41, pour une contenance de 1ha 63a 60ca.
- une parcelle sise commune de Belvis (Aude), lieudit «Le Lavandou », cadastrée : section ZB, n° 157, pour une contenance de 4a 41ca.

Qu'en exécution d'une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle publiée au Service de la Publicité Foncière (ex Conservation des hypothèques) de Carcassonne, le 17 octobre 2007, sous les références : volume 2007 V n° 3068.

Qu'il a été fait commandement à la société dénommée « Société Civile Immobilière Le Mas des Forêts » société civile immobilière au capital de 500 €, ayant son siège social à Belvis (11340), Les Roches – Le Village, inscrite au RCS de Carcassonne sous le n° 499 129 013, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social, suivant acte régularisé par la SCP BAYLE ET ROQUEFORT, Huissiers de Justice associés, 10, rue du Palais, Carcassonne (Aude), en date du 30 avril 2019.

Que tout ce que dessus exposé, il y a lieu de procéder à la description des biens propriétés de la société dénommée « Société Civile Immobilière Le Mas des Forêts » société civile immobilière au capital de 500 €, ayant son siège social à Belvis (11340), Les Roches – Le Village, inscrite au RCS de Carcassonne sous le n° 499 129 013, et sis sur la commune de BELVIS (Aude), à savoir :

- la parcelle sise commune de Belvis (Aude), lieudit «Le Lavandou », cadastrée : section ZB, n° 41, pour une contenance de 1ha 63a 60ca.
- la parcelle sise commune de Belvis (Aude), lieudit «Le Lavandou », cadastrée : section ZB, n° 157, pour une contenance de 4a 41ca.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné (e) comme indiqué dans la partie cochée :
(x) – Maître BAYLE Gilbert, Huissier de Justice,
() – Maître BAYLE ROQUEFORT Françoise, Huissier de Justice,
et associé (e) de la S.C.P BAYLE ROQUEFORT, siret n° 410 254 791,
dont le siège social est à Carcassonne (Aude), 10, rue du Palais,

Me suis rendu, ce jour, mardi DEUX JUILLET DEUX MILLE DIX NEUF (02/07/2019), à BELVIS (Aude), lieudit «Le Lavandou », parcelle cadastrée : section ZB, n° 41,

J'étais porteur :

1)- d'un extrait du plan cadastral du village de Belvis (Aude), lieudit «Le Lavandou », et concernant les parcelles cadastrées :

- section ZB, n° 41, pour une contenance de 1ha 63a 60ca,
- section ZB, n° 157, pour une contenance de 4a 41ca,

2)- d'une photographie aérienne, source GEOPRTAIL, commune de Belvis (Aude), lieudit «Le Lavandou », et concernant les propriétés cadastrées section ZB, n° 41, et n° 157 (flèche rouge), ainsi que les propriétés voisines,

3)- d'une photocopie du commandement délivré à la « Société Civile Immobilière Le Mas des Forêts », inscrite au RCS de Carcassonne sous le n° 499 129 013, ayant son siège social à Belvis (Aude), Les Roches (gérante Mme POIRSON Annie), par la SCP BAYLE & ROQUEFORT, Huissiers de Justice associés, 10, rue du Palais, Carcassonne (Aude), en date du 30 avril 2019, ces différents documents sont annexés aux présentes et cotés 1, 2 et 3.

J'AI PROCÉDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

PARCELLE CADASTREE ZB n° 41 :

(Photos numéros : 1 à 42)

Il s'agit d'une parcelle inculte depuis plusieurs années, sans entretien, où poussent de nombreuses herbes sauvages, de la broussaille en grand nombre. Sur cette parcelle se trouve également un bâtiment de forme vaguement rectangulaire, implanté dans le sens Est/Ouest, comprenant :

- à son extrémité Ouest : un garage/hangar (pour une surface de 1/4 environ et approximativement),
- dans sa partie centrale et à son extrémité Est : trois logements (pour une surface de 3/4 environ et approximativement),

l'ensemble est inoccupé et inutilisé depuis plusieurs années, vide de tout mobilier, saccagé, dégradé et vandalisé, inutilisable en l'état. Impossibilité matérielle de vérifier les bons raccordements aux réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone.

Garage/hangar : ce bâtiment est inemployé, détérioré, dévasté,

-- parterre : pour partie dalle bétonnée et pour l'autre partie terre battue, jonché de débris,

-- parois :

* en partie basse : agglomérés béton scellés au mortier de ciment,

* en partie haute : (au-dessus des agglomérés) bardage métallique, arraché par endroits,

- toiture : couverture de plaques fibrociment sur charpente bois,

- ouvertures :

* un grand portail (coté ouest) à deux vantaux métalliques, en partie arraché, vandalisé,

* une porte d'entrée (coté sud) fracturée et vandalisée,

* une porte de communication avec l'appartement n° 1, type isoplane, fracturée et vandalisée,

-- aménagements : installation électrique presque totalement arrachée, détériorée et vandalisée,

Habitation n° 1 : (après le garage) tout en rez-de-chaussée, logement sans occupation, inemployé, détérioré, dévasté, comprenant :

-- un grand séjour avec coin cuisine (coté Sud)

-- une arrière cuisine,

-- dégagement,

-- deux chambres à coucher (coté Nord)

-- un WC,

-- une salle de bains,

-- une mezzanine,

-- toiture : couverture de plaques fibrociment sur charpente métallique,

Description du logement n° 1 :

1)- séjour & coin cuisine :

- ☛ **plafond : revêtement panneaux type OSB**
 - ☛ **parois : revêtement lambris,**
 - ☛ **sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré**
 - ☛ **ouvertures : portes de type isoplane – fenêtre et porte fenêtre : huisseries bois,**
 - ☛ **aménagements : saccagés et manquants,**
- 2)- arrière cuisine :**
- ☛ **plafond : revêtement lambris,**
 - ☛ **parois : revêtement panneaux de placoplâtre,**
 - ☛ **sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,**
 - ☛ **ouverture : porte de type isoplane,**
- 3)- dégagement :**
- ☛ **plafond : revêtement lambris,**
 - ☛ **parois : revêtement panneaux de placoplâtre,**
 - ☛ **sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,**
- 4)- chambre à coucher n° 1 :**
- ☛ **plafond : revêtement lambris,**
 - ☛ **parois : revêtement panneaux de placoplâtre,**
 - ☛ **sol : dalle bétonnée, revêtement parquet bois,**
 - ☛ **ouvertures : porte de type isoplane – fenêtre : huisseries bois,**
- 5)- chambres à coucher n° 2 :**
- ☛ **plafond : revêtement lambris,**
 - ☛ **parois : revêtement panneaux de placoplâtre,**
 - ☛ **sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,**
 - ☛ **ouvertures : portes de type isoplane – fenêtre : huisseries bois,**
- 6)- W – C :**
- ☛ **plafond : revêtement lambris,**
 - ☛ **parois : revêtement panneaux de placoplâtre,**
 - ☛ **sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré**
 - ☛ **ouverture : porte de type isoplane,**
 - ☛ **aménagements : saccagés et manquants,**
- 7)- salle de bains :**
- ☛ **plafond : revêtement panneaux type OSB, sur poutrelles bois,**
 - ☛ **parois : revêtement panneaux de placoplatre et faïences,**
 - ☛ **sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré**
 - ☛ **ouverture : porte de type isoplane,**
 - ☛ **aménagements : saccagés et manquants,**
- 8)- mezzanine :**
- ☛ **plafond : revêtement lambris,**
 - ☛ **parois : revêtement lambris pour partie et panneaux OSB pour l'autre partie,**
 - ☛ **sol : revêtement panneaux type OSB,**
 - ☛ **aménagements : saccagés et manquants,**
 - ☛ **sans ouverture,**

Habitation n° 2 : (après le garage et après l'habitation n° 1) tout en rez-de-chaussée, logement sans occupation, inemployé, détérioré, dévasté, comprenant :

- **un grand séjour avec coin cuisine (coté Sud)**
- **un débarras,**
- **un dégagement,**
- **deux chambres à coucher (coté Nord)**
- **un WC,**
- **une salle de bains,**
- **un cellier/bucher,**
- **une mezzanine,**
- **toiture : couverture de plaques fibrociment sur charpente métallique,**

Description du logement n° 2 :

1)- séjour & coin cuisine :

- ☛ plafond : revêtement lambris pour partie et panneaux OSB pour l'autre partie,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,
- ☛ ouvertures : portes : type isoplane – fenêtre et porte fenêtre : huisseries bois,
- ☛ aménagements : saccagés et manquants,

2)- débarras :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré
- ☛ ouverture : porte de type isoplane,

3)- dégagement :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,

4)- chambre à coucher n° 1 :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement parquet,
- ☛ ouvertures : porte de type isoplane – fenêtre : huisseries bois,

5)- chambres à coucher n° 2 :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement parquet,
- ☛ ouvertures : porte de type isoplane – fenêtre : huisseries bois,

6)- W - C :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré
- ☛ ouverture : porte de type isoplane,
- ☛ aménagements : saccagés et manquants,

7)- salle de bains :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre et faïences,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,
- ☛ ouverture : porte de type isoplane,
- ☛ aménagements : saccagés et manquants,

8)- cellier/bucher :

- ☛ plafond : plaques de fibrociment sur charpente métallique,
- ☛ parois : agglos bétons non crépis et scellements au mortier de ciment,
- ☛ sol : dalle bétonnée,
- ☛ ouvertures : porte de communication de type isoplane – porte extérieure : bois plein,

9)- mezzanine :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement lambris pour partie et panneaux OSB pour l'autre partie,
- ☛ sol : revêtement panneaux type OSB,
- ☛ aménagements : saccagés et manquants,
- ☛ sans ouverture,

Habitation n° 3 : (extrémité Ouest) tout en rez-de-chaussée, logement sans occupation, inemployé, détérioré, dévasté, comprenant :

- un grand séjour avec coin cuisine (coté Sud),
- un grand placard,
- un dégagement,
- deux chambres à coucher (coté Nord),
- une chambre à coucher (coté Est),
- un WC,
- une salle de bains,
- une mezzanine,
- toiture : couverture de plaques fibrociment sur charpente métallique,

Description du logement n° 3 :

1)- séjour & coin cuisine :

- ☛ plafond : revêtement panneaux type OSB fixés sur charpente métallique,
- ☛ parois : revêtement lambris,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,
- ☛ ouvertures : portes de type isoplane – fenêtre et porte fenêtre : huisseries bois,
- ☛ aménagements : saccagés et manquants,

2)- grand placard :

- ☛ plafond : revêtement panneau type OSB fixés sur chevrons,
- ☛ parois : revêtement lambris,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré
- ☛ ouverture : porte de type isoplane,

3)- dégagement :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre pour partie et lambris pour l'autre partie,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré

4)- chambre à coucher n° 1 :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre pour partie et lambris pour l'autre partie,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,
- ☛ ouvertures : porte de type isoplane – fenêtre : huisseries bois,

5)- chambres à coucher n° 2 :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre pour partie et lambris pour l'autre partie,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,
- ☛ ouvertures : portes de type isoplane – fenêtre : huisseries bois,

6)- chambres à coucher n° 3 :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre pour partie et lambris pour l'autre partie,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré,
- ☛ ouvertures : porte de type isoplane - porte fenêtre et fenêtre : huisseries bois,

7)- W - C :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
- ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre,
- ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré
- ☛ ouverture : porte de type isoplane,
- ☛ aménagements : saccagés et manquants,

8)- salle de bains :

- ☛ plafond : revêtement lambris,
 - ☛ parois : revêtement panneaux de placoplâtre pour partie et lambris pour l'autre partie,
 - ☛ sol : dalle bétonnée, revêtement carrelage, type gré
 - ☛ ouverture : porte de type isoplane,
 - ☛ aménagements : saccagés et manquants,
- 9)- mezzanine :
- ☛ plafond : revêtement panneaux type OSB
 - ☛ parois : revêtement lambris pour partie et panneaux OSB pour l'autre partie,
 - ☛ sol : revêtement parquet,
 - ☛ ouvertures : deux fenêtres huisseries bois (exposition Est)
 - ☛ aménagements : saccagés et manquants,

PARCELLE CADASTREE ZB n° 157 :

Sur cette parcelle se situe le chemin d'accès à la parcelle cadastrée n° 41 à partir du chemin communal, rural et de service, dénommé « chemin du Lavandou » comme reliant la route départementale RD 22 à la route départementale RD 613.

Ce terrain, de part et d'autre de l'accès, est une parcelle inculte depuis plusieurs années, sans entretien, où poussent de nombreuses herbes sauvages, de la broussaille en grand nombre. L'accès est peu carrossable, sans entretien et inutilisé depuis plusieurs années.

Il a été pris différentes photographies des lieux qui ont été annexées à la première expédition uniquement, authentifiées, paraphées et numérotées de 1 à 42.

N'ayant plus de constatation à effectuer, mes opérations étant terminées, conformément à la Loi, de tout ce que dessus exposé, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit au FOND COMMUN DE TITRISATION dénommé « HUGO CREANCES 4 », représenté par sa société de gestion GTI ASSET MANAGEMENT, société anonyme, ayant son siège social sis 29-31, rue Saint Augustin à PARIS - 75002.

SOUS TOUTES RESERVES - DONT ACTE

COÛT : QUATRE CENTS EUROS T.T.C (400€00 T.T.C)

Maître BAYLE Gilbert





PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

COÛT DE LA Sté BAYLE & BAYLE ROQUEFORT :

- Emoluments (H.T)	313 Eu 26
- S.C.T	7 Eu 67
<hr/>	
- Sous total (H.T)	320 Eu 93
- T.V.A (à 20 %)	64 Eu 18
- Taxe d'enregistrement (droit fixe)	14 Eu 89
<hr/>	
- TOTAL A PAYER (T.T.C)	400 Eu 00

ACTE SOUMIS AUX FORMALITES OBLIGATOIRES
DE L'ENREGISTREMENT ET COMPRIS DANS
L'ETAT DE L'ENREGISTREMENT DEPOSE AU
BUREAU DE L'ENREGISTREMENT DE
CARCASSONNE-EST, RECETTE DES IMPOTS,
AUX DROITS FIXES DE QUATORZE EUROS 89.

Maîtres F. BAYLE ROQUEFORT & G. BAYLE



Extrait Cadastral

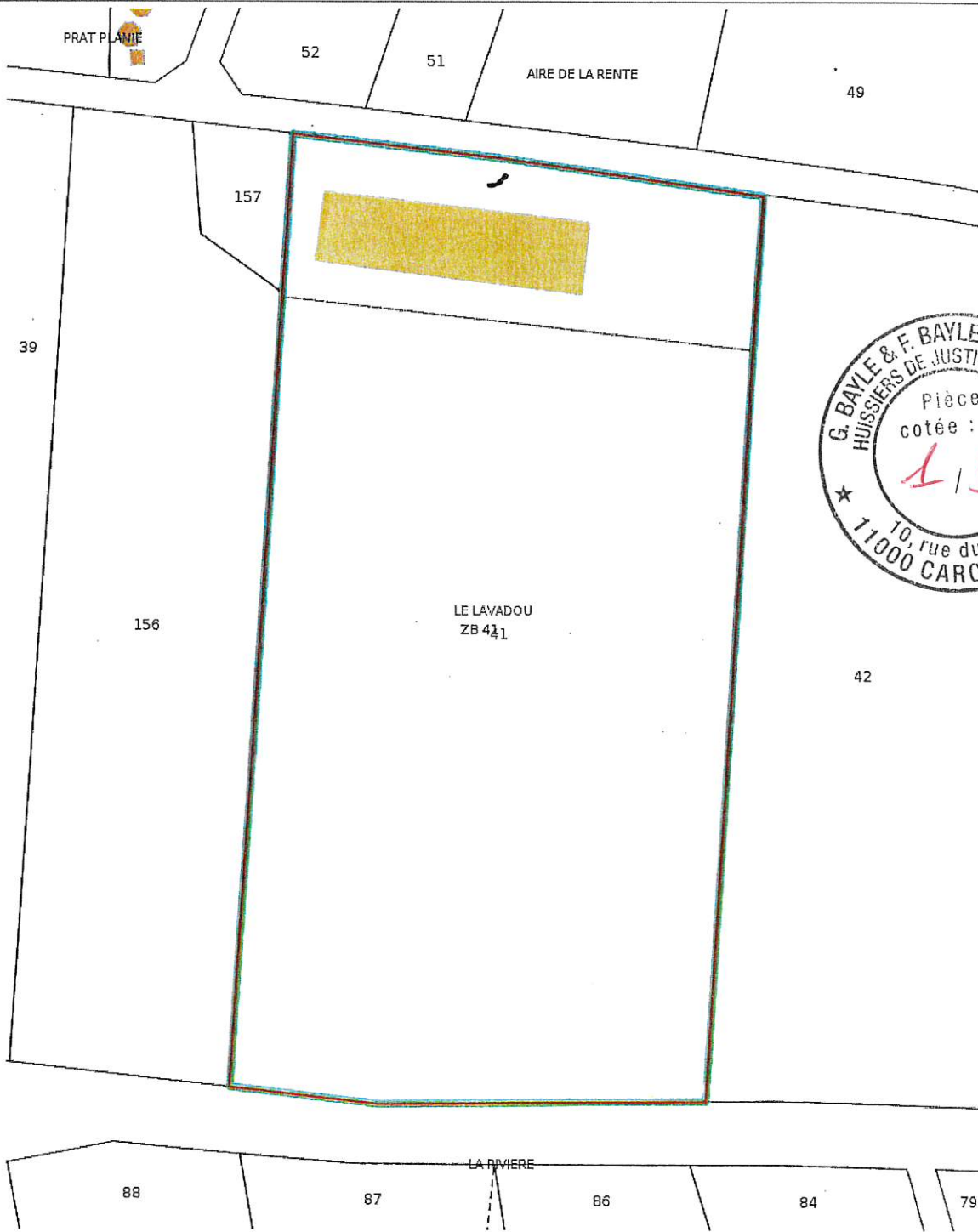
Département : Aude

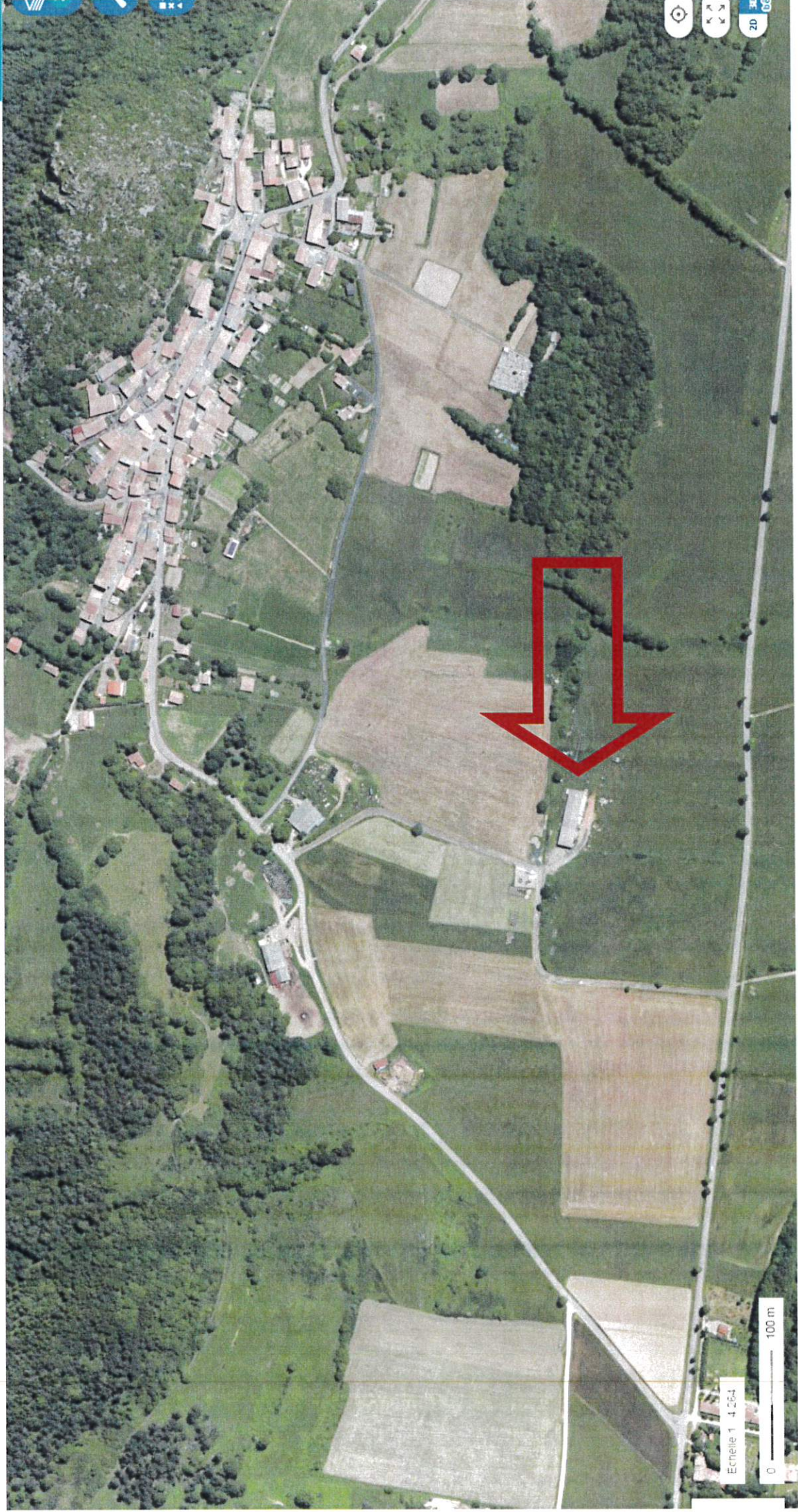
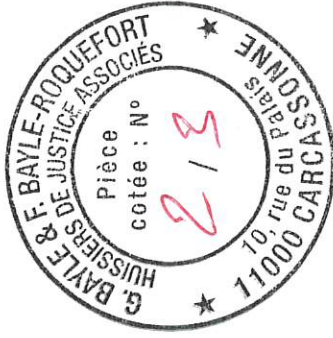
Bases de données : IGN, Cadastre.gouv.fr

Commune : BELVIS

IMG REPERE

Parcelles : ZB 41







F. BAYLE-ROQUEFORT
Gilbert BAYLE
Sté HUISSIERS ASSOCIES
10, rue du Palais
11000 CARCASSONNE
Tél. 04.68.25.08.80-Fax 04.68.71.28.34

19007 FCT 4 / SCI LE MAS DES FORÊTS
NT/NT

COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE IMMOBILIÈRE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE TRENTE AVRIL

À LA DEMANDE DU :

FONDS COMMUN DE TITRISATION dénommé « **HUGO CRÉANCES 4** », représenté par sa société de gestion GTI ASSET MANAGEMENT, société anonyme de droit français au capital de 800.000,00 €, ayant son siège social sis 29-31, Rue Saint-Augustin – 75002 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 380 095 083, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE DU SUD, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 21 décembre 2016, conforme aux dispositions du Code Monétaire et Financier, contenant celles détenues sur la SCI LE MAS DES FORÊTS.

Pour lequel domicile est élu au cabinet de :

Maître Myriam MAYNADIER, avocate inscrite au Barreau de Carcassonne, demeurant 45 Boulevard Jean Jaurès- 11000 CARCASSONNE- tél : 04.68.47.78.27 – Fax : 04.68.47.53.98

Laquelle se constitue pour le FCT HUGO CRÉANCES 4, représenté par sa société de gestion, la SA GTI ASSET MANAGEMENT, sur le présent commandement et ses suites.

Et encore pour la correspondance au cabinet de :

La **SELARL TAVIEAUX MORO – DE LA SELLE**, prise en la personne de Maître Nicolas Tavieaux Moro, avocat inscrit au Barreau de Paris, demeurant 6, rue de Madrid – 75008 Paris, Tél : 01.47.20.17.48 – Fax : 01.47.20.14.10 – Vestiaire J 130.

J'AI, HUISSIER DE JUSTICE SOUSSIGNÉ

SCP Gilbert BAYLE et Françoise BAYLE-ROQUEFORT, Huissiers de Justice associés
à la résidence de Carcassonne (Aude) 10 rue du Palais, par l'un d'eux soussigné

EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un acte notarié reçu par Maître Benoît DUCHAN, notaire à Chabre (Aude), le 19 septembre 2007 contenant vente et prêt consenti par la BANQUE POPULAIRE DU SUD, aux droits de laquelle vient aujourd'hui le FONDS COMMUN DE TITRISATION HUGO CREANCES IV, représenté par sa société de gestion, la SA GTI ASSET MANAGEMENT, à la société dénommée Société Civile Immobilière Le Mas des Forêts, d'un montant de 183.883 €, garanti par un privilège de prêteur de deniers et une hypothèque conventionnelle inscrits sur les droits et biens immobiliers ci-après désignés.

EN EXÉCUTION D' :

Une inscription de privilège de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle publiée au Service de la Publicité Foncière (ex-Conservation des hypothèques) de Carcassonne le 17 octobre 2007, sous les références volume 2007 V n°3068.

FAIT COMMANDEMENT À :

La société dénommée « Société Civile Immobilière Le Mas des Forêts », société civile immobilière au capital de 500 €, ayant son siège social à Belvis (11340), Les Roches – Le Village, inscrite au RCS de Carcassonne sous le n° 499 129 013, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social.

Où étant et parlant à :

où étant et parlant selon les modalités exposées au P.V. de signification annexé aux présentes

DE PAYER, ET CE DANS UN DELAI DE HUIT JOURS, AU FCT HUGO CRÉANCES IV, représenté par sa société de gestion, la SA GTI ASSET MANAGEMENT, REQUERANT :

- Capital restant dû	127.837,97 €
- Echéances impayées du 17/06/2013 au 17/02/2014	13.103,71 €
- Intérêts au taux de 4,55 % l'an du 17/02/2014 au 16/01/2019.....	31.475,41 €
- Intérêts au taux de 4,55 % l'an postérieurs au 16/01/2019 jusqu'au parfait paiement	MEMOIRE
- Indemnité d'exigibilité anticipée	13.214,68 €
- Autres sommes	MEMOIRE

Sous Total SAUF MEMOIRE 185.631,77 €
Arrêté au 16/01/2019

(cent quatre-vingt-cinq mille six cent trente et un euros et soixante-dix-sept centimes, selon décompte annexé aux présentes)

Plus le coût des présentes, sans préjudice de tous autres dus en principal, frais et intérêts, le tout en deniers ou quittance valable.

LUI DÉCLARANT :

Qu'à défaut de paiement dans un délai de huit jours, la présente procédure à fin de vente des biens immobiliers ci-après désignés se poursuivra et qu'à cet effet, il lui sera donné assignation à comparaître à l'audience d'orientation du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Carcassonne, siégeant Palais de Justice sis 28 boulevard Jean Jaurès – 11012 Carcassonne, pour voir statuer sur la suite de la procédure.

DÉSIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

* Sur la Commune de BELVIS (Aude – Le Lavandou),

Un bâtiment à usage agricole avec terrain attenant cadastrés sous les références suivantes :

Section ZB n° 41, lieudit « Le Lavandou », pour une contenance de 1ha 63a 60ca.

* Sur la commune de BELVIS (Aude – Le Lavandou),

Une parcelle en nature de chemin d'accès cadastrée sous les références suivantes :

Section ZB n° 157, lieudit « Le Lavandou », pour une contenance de 4a 41ca.

Division cadastrale :

L'immeuble ci-dessus désigné provient de la division d'une parcelle non bâtie qui a fait l'objet d'un document d'arpentage établi par la SESARL FERRET JALBAUD, géomètre expert à Revel (31250), en date du 27 juillet 2007, sous le n° 199 S, dont une expédition a été publiée en même temps que l'acte de vente reçu par Maître Benoît DUCHAN, notaire à Chalabre (Aude), le 19 septembre 2007 au Service de la Publicité Foncière (ex-Conservation des hypothèques) de Carcassonne le 17 octobre 2007, sous les références volume 1104P01 2007P n° 8712.

Les opérations de division sont résumées dans le tableau suivant :

Avant Division			Après Division					
			Parcelles objet des présentes			Parcelles résultant de la propriété de l'ancien propriétaire		
Sec.	N°	Contenance	Sec.	N°	Contenance	Sec.	N°	Contenance
ZB	40	76a 60ca	ZB	157	4a 41ca	ZB	156	72a 19ca

Tel que ledit immeuble s'étend et comporte, avec toutes ses aisances et dépendances, et tout droit de mitoyenneté, y compris les constructions, améliorations et augmentations qui pourront être faites, sans aucune exception ni réserve.

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Lesdits droits et biens immobiliers appartiennent à la Société Civile Immobilière Le Mas des Forêts pour les avoir acquis suivant acte reçu par Maître Benoît DUCHAN, notaire à Chalabre (Aude), le 19 septembre 2007, dont une copie authentique a été publiée au Service de la Publicité Foncière de Carcassonne le 17 octobre 2007, sous les références volume 1104P01 2007P n° 8712.

L'extrait de matrice cadastrale relatif audit bien se trouve annexé aux présentes.

LUI DÉCLARANT : par application des dispositions de l'article R. 321-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

- Que le présent commandement vaut saisie des biens immobiliers ci-dessus décrits et que ces biens sont indisponibles à son égard à compter de la signification du présent acte et à l'égard des tiers à compter de la publication de celui-ci au Service de Publicité Foncière de Carcassonne.

- Que le présent commandement vaut saisie des fruits et qu'elle en est séquestre.

- Qu'elle garde la possibilité de rechercher un acquéreur des biens immobiliers saisis pour procéder à sa vente amiable ou de donner mandat à cet effet. La vente amiable ne pourra néanmoins être conclue qu'après autorisation du Juge de l'Exécution.

- Qu'un huissier de justice pourra pénétrer dans les lieux afin de dresser un procès-verbal de description des biens saisis à l'expiration d'un délai de huit jours suivant la délivrance du présent commandement.

- **Que le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Carcassonne, siégeant Palais de Justice sis 28 boulevard Jean Jaurès – 11012 Carcassonne, est compétent pour connaître de la présente procédure de saisie et des contestations et demandes incidentes y afférentes.**

- Qu'elle peut, si elle en fait préalablement la demande, bénéficier, pour la procédure de saisie, de l'aide juridictionnelle, si elle remplit les conditions de ressources prévues par la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique et le décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991 portant application de ladite loi.

- Que si elle estime être en situation de surendettement, elle a la faculté de saisir la commission de surendettement des particuliers instituée par l'article L.712-4 du Code de la Consommation.

LUI FAISANT SOMMATION EN OUTRE :

Si les biens dont la vente est poursuivie font l'objet d'un bail, elle est tenue d'avoir à m'indiquer les nom, prénom et adresse du preneur ou, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination et son siège social.

CE À QUOI, IL M'A ÉTÉ RÉPONDU :

SOUS TOUTES RÉSERVES

<p>10 Rue du Palais 11000 - CARCASSONNE Etude compétente sur tout le département de l'Aude (438 communes) SIRET 41025479100016 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :FR41025479100016 BUREAU SECONDAIRE 4 bis Chemin Sainte Marie 11160 PEYRIAC-MINERVOIS Tel : 04.68.78.11.34</p>	<p>SCP BAYLE BAYLE-ROQUEFORT Huissiers de Justice Associés</p>	<p>☎ : 04.68.25.08.80 LIGNE CONSTATS : 04.68.25.08.80 ☎ : 04 68 71 28 34 CA 13506 10000 15739589000 13 Membre d'une Association de Gestion Agréée par l'Administration Fiscale. Le règlement des versements et honoraires par chèque est accepté. bayle.roquefort@wanadoo.fr</p>
--	--	--

MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

Référence à rappeler : 35079

Cdt de payer Saisie Immo

7578-0205

Ce document a été remis :
PAR HUISSIER DE JUSTICE

La copie destinée à S.C.I. LE MAS DES FORETS
Lui a été signifiée le **MARDI 30 AVRIL 2019**.

N'ayant pu, lors de mon passage, avoir aucune indication sur le lieu où rencontrer le destinataire de l'acte ;
Ces circonstances rendant impossible la signification à personne ou à une personne présente acceptant de recevoir la copie de l'acte, et vérifications faites que le destinataire est domicilié à l'adresse indiquée suivant les éléments précisés ci-après, la copie du présent acte a été déposée **EN NOTRE ETUDE soit :**
SCP BAYLE BAYLE-ROQUEFORT 10 Rue du Palais - 11000 CARCASSONNE
Le jour même ou au plus tard le premier jour où l'étude est ouverte au public.
La copie du présent acte a été déposée en notre étude sous enveloppe fermée ne portant d'autre indication que d'un côté, les nom et adresse du destinataire de l'acte et de l'autre côté, le cachet de l'Huissier de Justice apposé sur la fermeture du pli.

La signification à personne ou à personne présente, s'étant avérée impossible en raison des circonstances suivantes :

Lors de mon passage à cette adresse, je n'ai pu rencontrer le représentant légal ou toute autre personne habilitée à l'effet de recevoir la copie du présent acte ;
Et en l'absence de toute personne au siège social ayant pu ou voulu recevoir la copie du présent acte ;
Ces circonstances rendant ainsi impossible la signification à personne ou au siège ;
Et après vérification ci-dessous détaillées que le destinataire de l'acte a son siège ou son établissement à l'adresse indiquée :

La certitude du siège social du destinataire de l'acte est caractérisée par les éléments suivants :

-l'adresse du siège social de la société requise figurant dans l'acte est celle mentionnée sur le registre du commerce et des sociétés de où la requise est immatriculée sous le numéro : 499 129 013
-vérification sur le site société.com
-Confirmation par la mairie

Conformément à l'article 656 du Code de Procédure Civile, un avis de passage daté de ce jour, l'avertissant de la remise de la copie à l'étude, mentionnant la nature de l'acte, le nom du requérant, et que la copie de l'acte doit être retirée dans le plus bref délai à l'étude contre récépissé ou émargement, par lui-même ou par toute personne spécialement mandatée, a été laissé au domicile ou à la résidence du destinataire de l'acte.

La lettre prévue par l'article 658 du Code de procédure Civile comportant les mêmes mentions que l'avis de passage, rappelant les dispositions du dernier alinéa de l'article 656 du Code de procédure Civile et contenant en outre une copie de l'acte de signification à été adressée le premier jour ouvrable suivant au destinataire de l'acte.

Le cachet de l'étude étant apposé sur l'enveloppe.

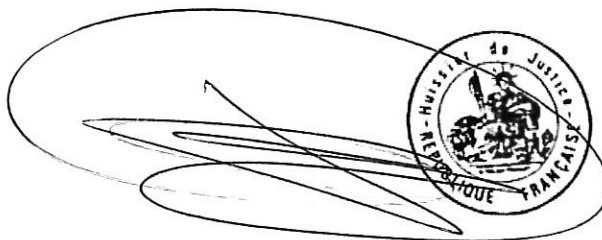
Coût - Décret n° 2016-230 du 26/02/16 :

Emol. Art R444-3 C Com.	90.10
Transp. Art A.444-48	7.67
Total H.T.	97.77
Total TVA	19.55
Affr. Art A.444-48(1)	1.94
T.F. Art 302 bis Y CGI	14.89
Total Euros TTC	134.15

Le coût du présent acte est de :
CENT TRENTE-QUATRE EUROS QUINZE
CENTIMES

Visé par nous les mentions relatives à la signification.
Le présent acte comporte CINQ PAGES

Me G- BAYLE, Huissier de Justice associé



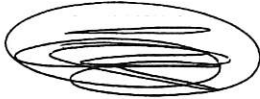


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

01 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

EXTÉRIEUR



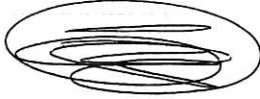


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

02 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

EXTÉRIEUR



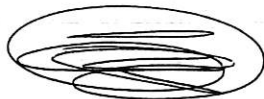


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

03 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

EXTÉRIEUR



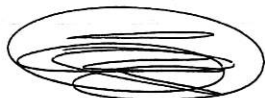


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

04 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

EXTÉRIEUR



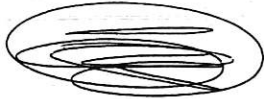


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

05 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

EXTÉRIEUR



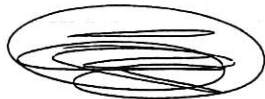


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

06 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

EXTÉRIEUR



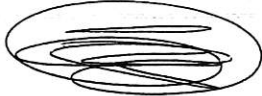


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

07 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

EXTÉRIEUR



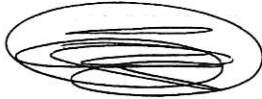


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

08 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

GARAGE / HANGAR





PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

09 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

GARAGE / HANGAR



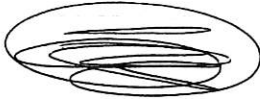


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

10 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

GARAGE / HANGAR



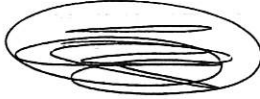


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

11 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

GARAGE / HANGAR



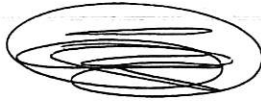


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

12 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



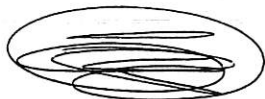


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

13 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



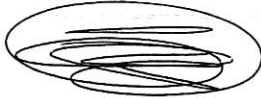


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

14 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



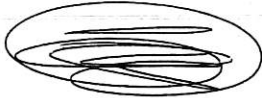


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

15 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



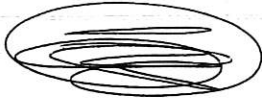


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

16 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



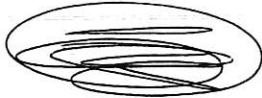


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

17 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



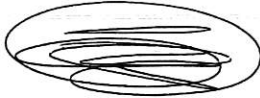


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

18 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

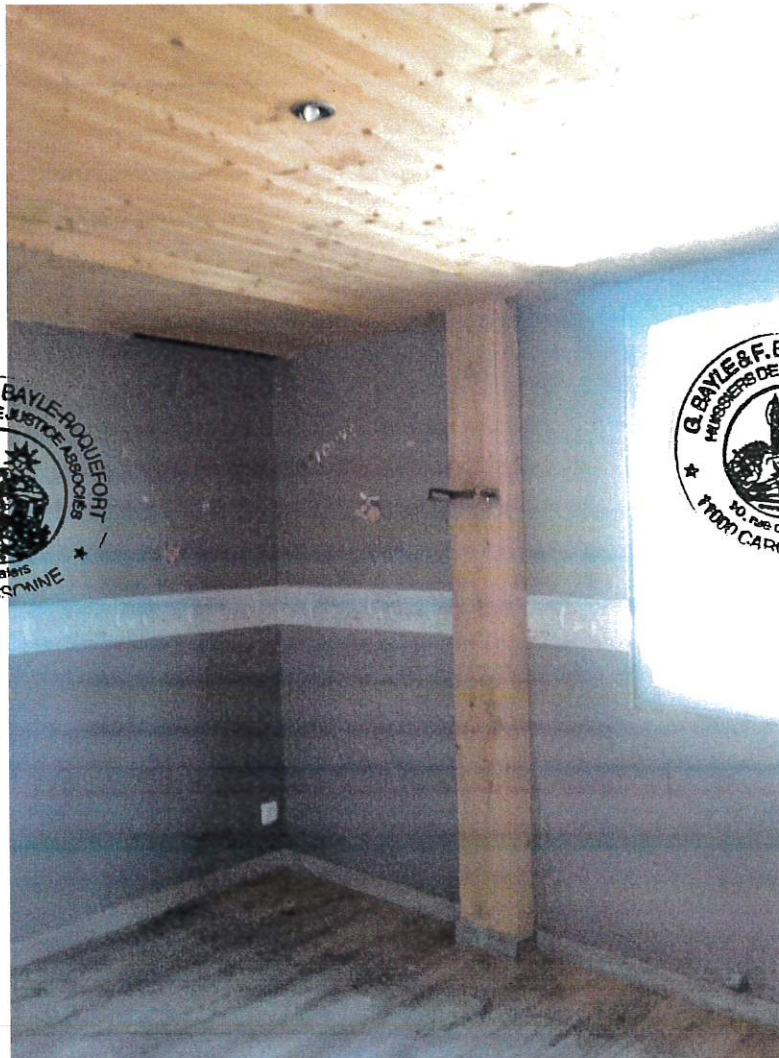
En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1





PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

19 / 42



PROCÈS – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



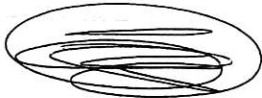


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

20 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 1



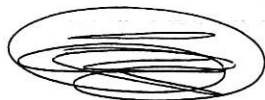


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

21 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2



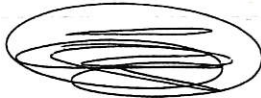


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

22 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2



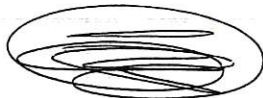


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

23 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2



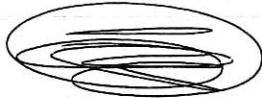


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

24 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2



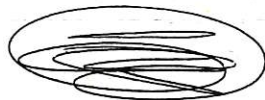


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

25 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2

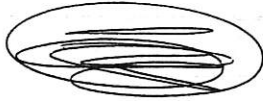




PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

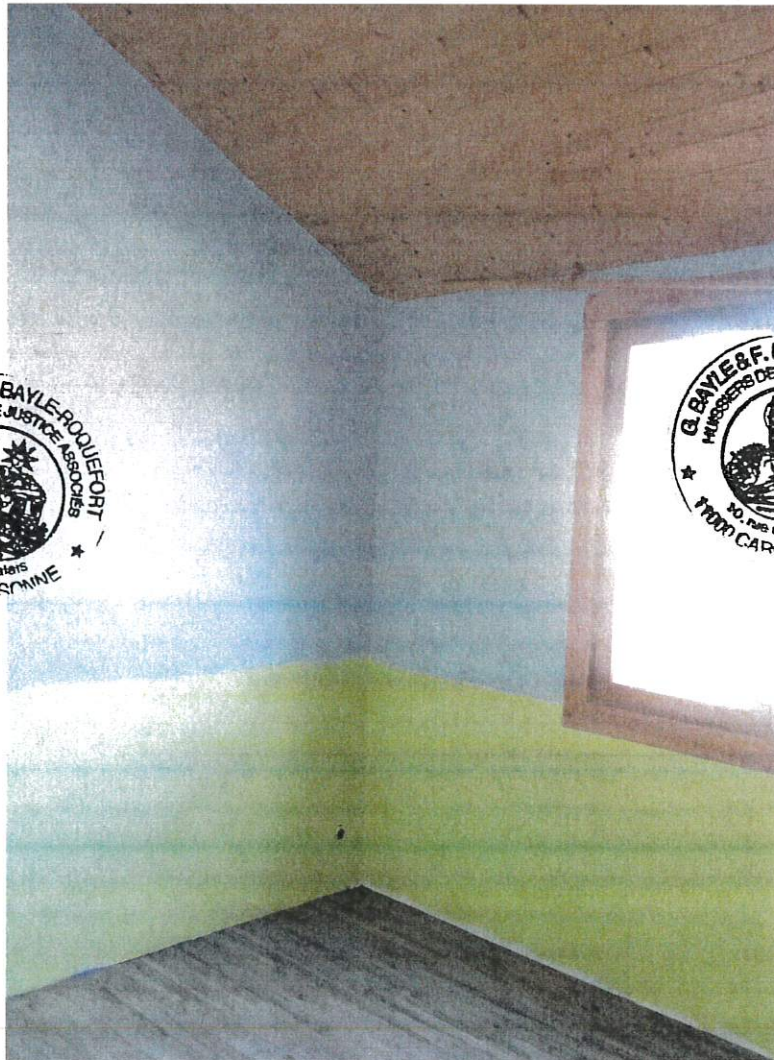
En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2



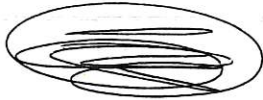


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

27 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2



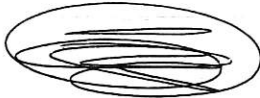


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

28 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

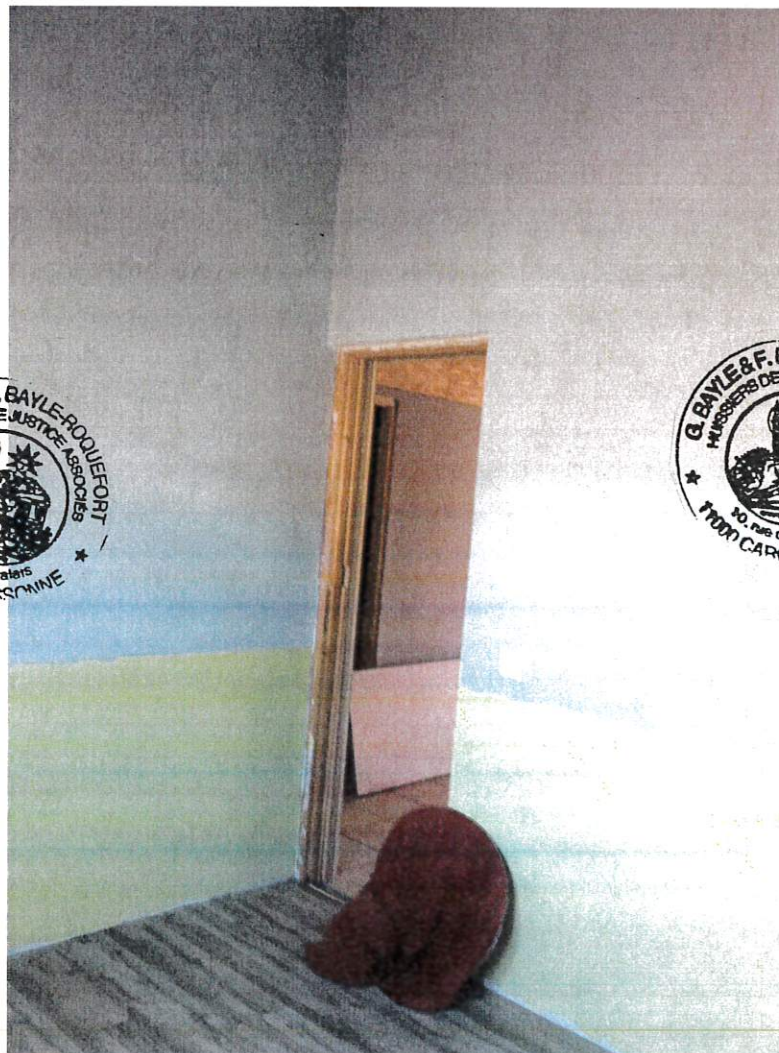
En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n°2



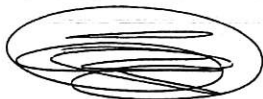


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

29 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3





PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

30 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

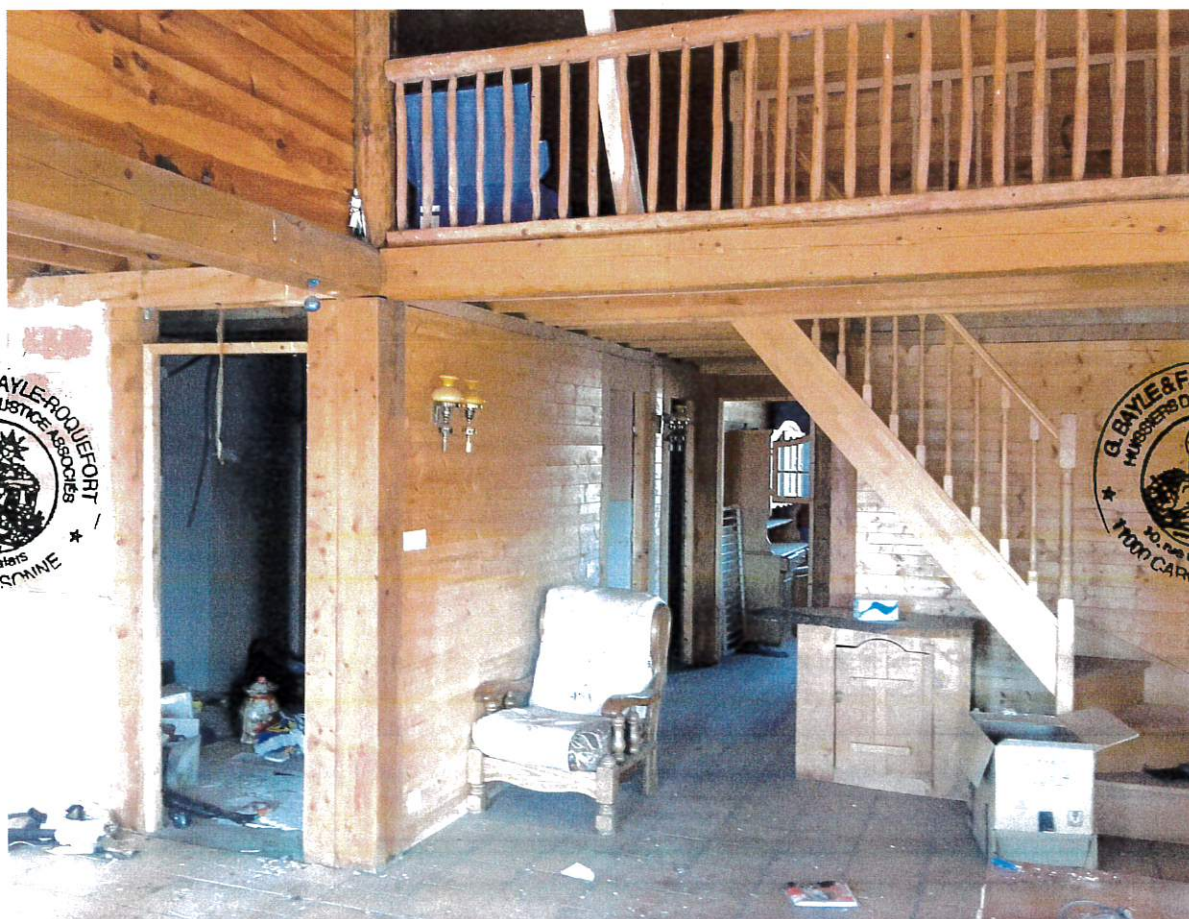
En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



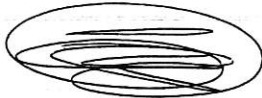


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

31 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



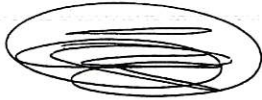


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

32 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



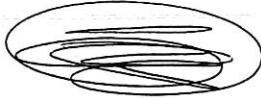


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

33 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



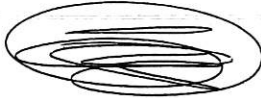


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

34 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



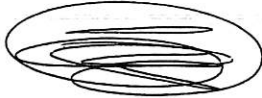


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

35 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3





PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

36 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



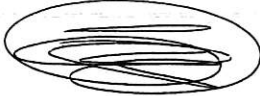


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

37 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

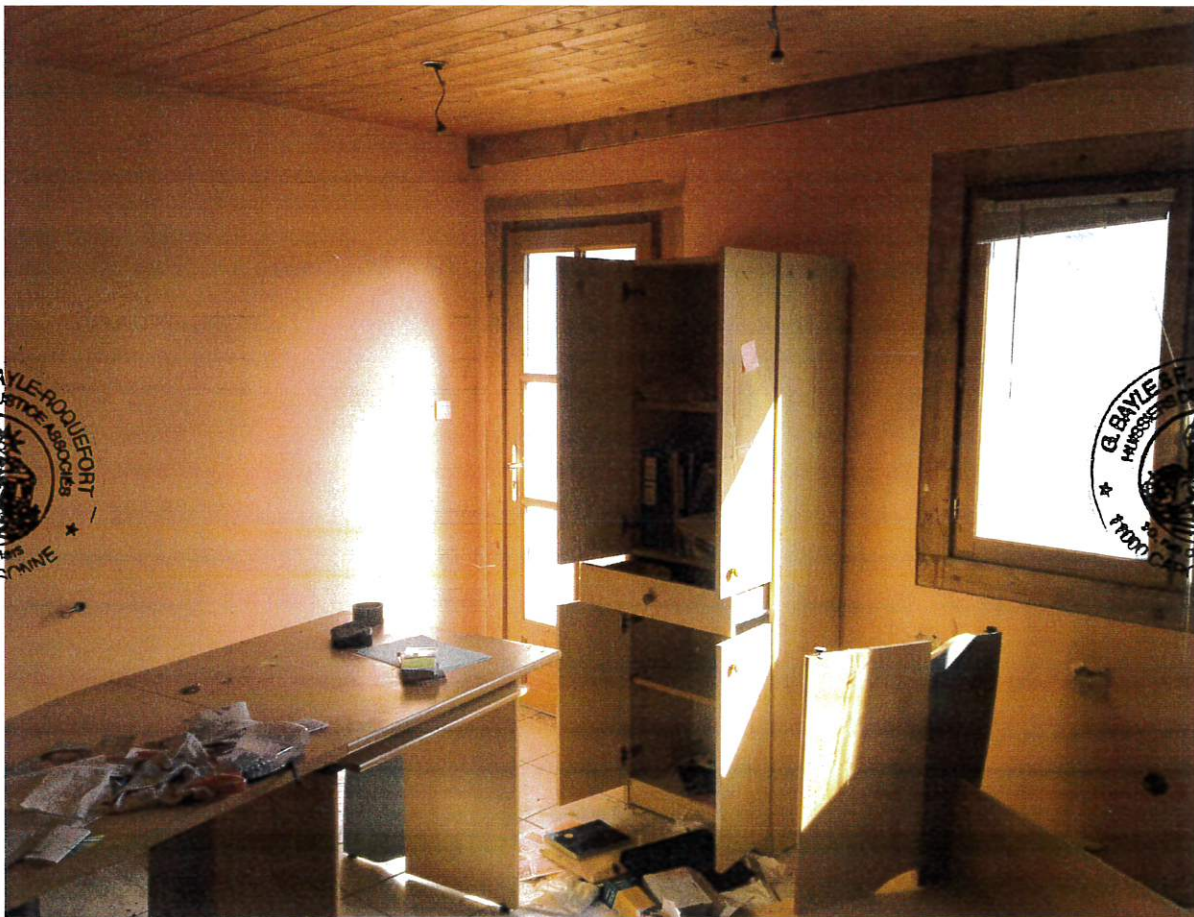
En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



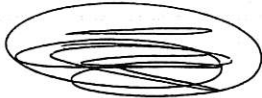


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

38 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

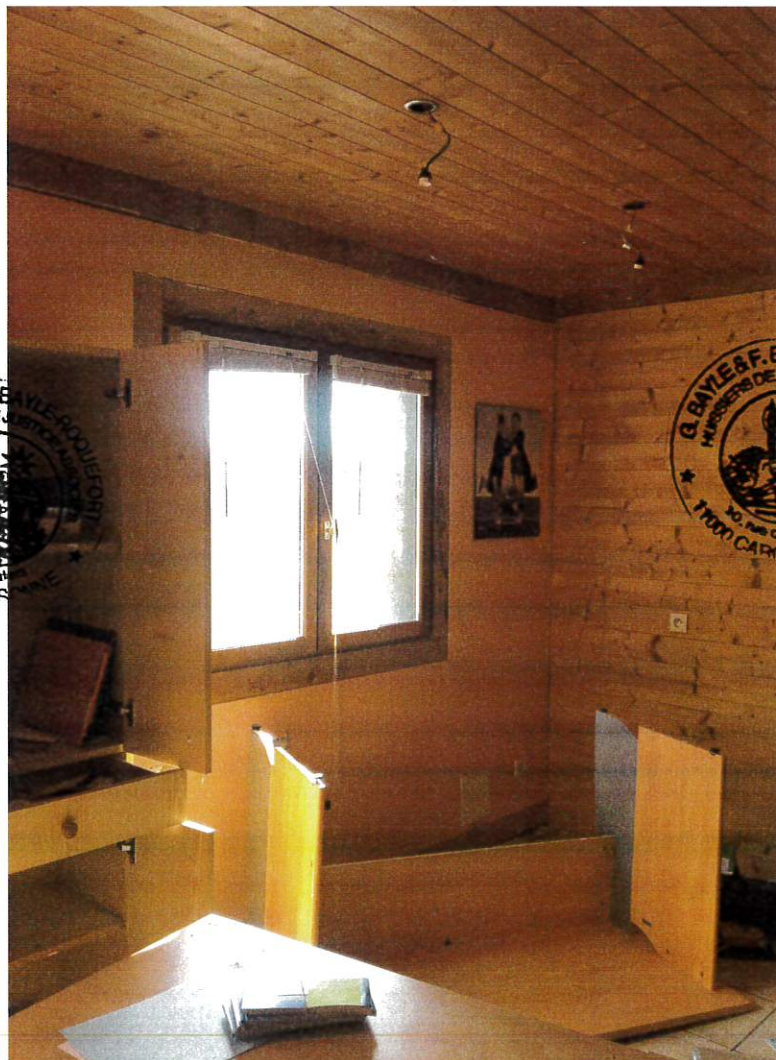
En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



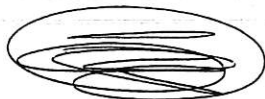


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

39 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3





PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

40 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3





PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

41 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

O B J E T :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3



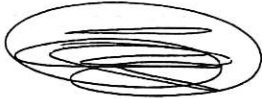


PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Maître BAYLE Gilbert

photo numéro :

42 / 42



PROCES – VERBAL DESCRIPTIF
de SAISIE IMMOBILIERE

En date du : DEUX JUILLET 2019
-(02/07/2019)-

AFFAIRE : FCT – HUGO CREANCES IV
GTI ASSET MANAGEMENT
29/31 rue Saint Augustin
75002 - PARIS
c/ SCI LE MAS DES FORETS
(à Belvis – Aude)

OBJET :

État des lieux et descriptif des différents biens propriété de la SCI LE MAS DES FORETS (gérante Mme POIRSON Annie), et sis sur la commune de BELVIS (Aude) cadastrés section ZB n° 41 et 157 dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière et d'une prochaine vente aux enchères.

LOGEMENT n° 3

